



CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 17 juin 2021

Présidence : Yves PELLET

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- Ayant pris connaissance du **préavis n° 04-2021 du 22 mars 2021 relatif à une révision du règlement de l'entente intercommunale du SDIS du Haut-Lac** ;
- Ayant entendu le rapport de la commission ad hoc chargée de l'étude de cet objet ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. **d'approuver** les modifications du Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS du Haut-Lac ;
2. sous réserve de leur approbation par les organes délibérants des autres communes membres de l'Entente intercommunale, **de soumettre** ces modifications du règlement au Canton pour approbation.

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à la majorité. Il n'y a pas d'avis contraire. Aucune abstention.

Noville, le 17 juin 2021

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Yves PELLET



Le Secrétaire

Kim KAUFFMANN